# ◎技術協力に関する日本国政府とモーリタニア・イスラム共和国政府との

#### 間の協定

## (略称)モーリタニアとの技術協力協定

平成	平成	平成
二十年 一月	十九年十二月	十九年十二月
十日 告示	十八日 効力発生	十八日 ヌアクショットで署名
		署名

(外務省告示第二四号)

第十条	第九条	第八条	第七条	第六条	第五条	第四条	第三条	第二条	第一条	前文	目
日本人専門家等の安全の確保・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・一一六七	独立行政法人国際協力機構の駐在員等の受入れ等・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・一一六五	日本人専門家等とモーリタニア政府との連絡・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	設備、機械及び資材の供与・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・一一六三	日本人専門家等に対する請求に関する責任のモーリタニア政府による負担・・・・・・・・・・ 一六三	モーリタニア政府のとる措置・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	経済的及び社会的発展への寄与一一六〇	独立行政法人国際協力機構の協力の形態 一	別途の取決めの締結・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	技術協力の促進・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	文··············一五九	次

モーリタニアとの技術協力協定

一五七

	末	第十三	第十二	第十一
	末 文	第十三条 効力発生及び終了・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	第十二条 個別の技術協力計画との関係・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・・	第十一条 協議
5	一一六八	一六八		一六七

技術協力に関する日本国政府とモーリタニア・イスラム共和国政府との間の協定

日本国政府及びモーリタニア・イスラム共和国政府は

技術協力の促進により両国間に存在する友好関係を一層強化することを希望し、

また、両国の経済的及び社会的発展の促進によりもたらされる相互の利益を考慮して、

次のとおり協定した。

第一条

両政府は、両国間の技術協力を促進するよう努力する。

第二条

る当局は経済・財政省である。 合意される。日本国政府の権限のある当局は外務省であり、モーリタニア・イスラム共和国政府の権限のあ この協定の下で実施される個別の技術協力計画を規律する別途の取決めが、両政府の権限のある当局間で

現行法令に従い、かつ、前条に規定する取決めに基づき、 次の形態による技術協力が、独立行政法人国際協力機構(以下「JICA」という。)により、 JICAの負担で行われることになる。 日本国の

- (a) 技術訓練をモーリタニア国民に提供すること。
- (b) いう。)。 専門家をモーリタニア・イスラム共和国に派遣すること(以下、派遣された専門家を「専門家」と

ACCORD DE COOPÉRATION TECHNIQUE ENTRE LE GOUVERNEMENT DU JAPON ET LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de République Islamique de Mauritanie,

Désireux de renforcer davantage les relations d'amitié existant entre les deux pays à travers la promotion d'une coopération technique, et

Considérant les bénéfices mutuels pouvant être tirés de l'encouragement du développement économique et social o leur pays respectif, et social de

Ont convenu de ce qui suit:

Article I

Les deux Gouvernements s'appliqueront à promouvoir la coopération technique entre les deux pays.

Article II

Les arrangements individuels qui déterminent les programmes particuliers de coopération technique exécutés dans le cadre du présent Accord devront être conclus entre les autorités compétentes des deux Gouvernements. L'autorité compétente du Gouvernement du Japon est le Ministère des Affaires Étrangères, et l'autorité compétente du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie est le Ministère de l'Economie et des Finances.

#### Article III

La coopération technique sous les formes suivantes sera exécutée par l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après dénommée la «JICA») à sa charge et conformément aussi bien aux lois et règlements en vigueur au Japon qu'aux arrangements mentionnés à l'Article

- (a) assurer la formation technique des nationaux mauritaniennes;
- (d envoyer des experts (ci-après dénommés les «Experts») en République Islamique de Mauritanie;

幅広い技術及び豊かな経験を有する日本人ボランティア(以下「シニア海外ボランティア」とい

う。)をモーリタニア・イスラム共和国に派遣すること。

(c)

- 「調査団」という。)をモーリタニア・イスラム共和国に派遣すること。() モーリタニア・イスラム共和国の経済及び社会開発計画の調査を行うため、日本国の調査団(以下
- 設備、機械及び資材をモーリタニア・イスラム共和国政府に供与すること。

#### 第匹条

び社会的発展に寄与し、かつ、軍事目的に使用されないことを確保する。が取得した技術及び知識並びに供与された設備、機械及び資材がモーリタニア・イスラム共和国の経済的及・モーリタニア・イスラム共和国政府は、前条に規定する日本国の技術協力の結果としてモーリタニア国民

#### 第五条

和国政府は、次の措置をとる。 和国政府は、次の措置をとる。 和国政府は、次の措置をとる。

対して又はこれらの給与及び手当に関連して課される所得税を含む租税及び課徴金を免除すること。1①(@)専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の構成員に対し、国外から送金される給与及び手当に

۲

#### 一六〇

- (c) envoyer des volontaires japonais ayant des connaissances techniques diverses et une grande expérience (ci-après dénommés les «Volontaires Seniors») en République Islamique de Mauritanie;
- (d) envoyer des missions japonaises (ci-après dénommées les «Missions») en République Islamique de Mauritanie, pour mener des études sur les projets de développement économique et social de la République Islamique de Mauritanie;
- (e) fournir au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie des équipements, des machines et des matériaux; et
- (f) fournir au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie toute autre forme de coopération technique décidée d'un commun accord entre les deux Gouvernements.

#### Article IV

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie veillera à ce que les techniques et les connaissances acquises par les nationaux mauritaniennes, les équipements, les machines et les matériaux fournis dan le cadre de la coopération technique japonaise, telle qu'elle est mentionnée à l'Article III, contribuent au développement économique et social de la République Islamique de Mauritanie et ne soient pas utilisés à des fins militaires.

#### Article V

Au cas où la JICA enverrait des Experts, des Volontaires Seniors et des Missions, le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie s'engagera à:

(1) (a) exonérer les Experts, les Volontaires
Seniors et les membres des Missions des taxes (y
compris les impôts sur le revenu) et des charges
fiscales, imposables sur ou en relation avec les
salaires et toute autre allocation qui seront
envoyés de l'étranger;

- 免除すること。 し、領事手数料、租税(関税を含む。)及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件をし、領事手数料、租税(関税を含む。)及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件をし、 領事門家、シニア海外ボランティア、調査団の構成員及びそれらの家族に対し、次のものの輸入に関
- (i) 携帯荷物
- 身回品、家財及び消費財

(ii)

- シニア海外ボランティアー名につき一台及びシニア海外ボランティアの家族につき一台の自動車() モーリタニア・イスラム共和国に派遣される専門家一名につき一台、専門家の家族につき一台、
- (c) モーリタニア・イスラム共和国に自動車を輸入しない専門家、シニア海外ボランティア及びそれらの家族に対し、当該専門家、シニア海外ボランティア及びそれらの家族が自動車を現地購入する場合の家族に対し、当該専門家、シニア海外ボランティア及びそれらの家族が自動車を現地購入する場合の家族に対し、当該専門家、シニア海外ボランティア及びそれら
- を免除すること。 ゆう 専門家、シニア海外ボランティア及びそれらの家族に対し、心間及び心に規定する自動車の登録料
- 担すること。 話及びファクシミリの役務を含む。)を自己の負担で提供し、かつ、それらの運営費及び維持費を負犯(の) 専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の任務の遂行に必要な適当な事務所その他の施設(電
- 行に必要なモーリタニア人の要員を自己の負担で提供すること。当な通訳を含む。)並びに専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の相手方となる当該任務の遂)・専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の任務の遂行に必要な現地要員(必要な場合には、適

exonérer les Experts, les Volontaires Seniors, les membres des Missions et leur famille des frais consulaires, des taxes (y compris les droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que des formalités en vue d'obtenir des licences d'importation et des certificats de couverture à change, concernant les importations:

9

- (i) des bagages;
- (ii) des effets personnels, des appareils ménagers et des biens de consommation; et
- (iii) d'un véhicule par Expert, d'un véhicule par famille d'Expert, d'un véhicule par Volontaire Senior et d'un véhicule par famille de Volontaire Senior, appelés à séjourner en République Islamique de Mauritanie.
- (c) exonérer les Experts, les Volontaires Seniors et leur famille des taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et des charges fiscales, concernant les achats sur place d'un véhicule par Expert, d'un véhicule par famille d'Expert, d'un véhicule par Volontaire Senior et d'un véhicule par famille de Volontaire Senior, au cas où ils n'importeraient pas de véhicules en République Islamique de Mauritanie; et
- (d) exonérer les Experts, les Volontaires Seniors et leur famille des droits d'enregistrement des véhicules mentionnés aux alinéas (b) (iii) et (c) ci-dessus.
- (2) (a) fournir, à sa charge, aux Experts, aux Volontaires Seniors et aux Missions un bureau convenable et toute autre facilité, y compris les services de téléphone et de télécopie, nécessaires à l'exercice de leurs fonctions, et prendre également en charge les frais de fonctionnement et d'entretien concernés;
- mettre, à sa charge, à la disposition des Experts, des Volontaires Seniors et des Missions le personnel local (y compris une) interprète adéquat(e), si nécessaire) ainsi que leurs homologues mauritaniennes, pour l'exercice de leurs fonctions;

(d

- ・専門家及びシニア海外ボランティアに係る次の諸経費を負担すること。
- (i) 通勤費
- (i) モーリタニア・イスラム共和国内の公用出張旅費

#### ‴ 公用通信費

- すること。 専門家、シニア海外ボランティア、調査団の構成員及びそれらの家族に対し、医療上の便宜を提供
- 要件に係る手続に関し便宜を与え、並びに領事手数料を免除すること。 タニア・イスラム共和国に入国し、同国から出国し、及び同国に滞在することを許可し、外国人登録3(3) 専門家、シニア海外ボランティア、調査団の構成員及びそれらの家族に対し、その任期中、モーリ
- 給すること。 力を確保するために、専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の構成員に対し、身分証明書を発力を確保するために、専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の構成員の任務の遂行に必要なすべての政府機関の協
- を与えること。 専門家、シニア海外ボランティア及びそれらの家族に対し、自動車運転免許証の取得のための便宜
- (d) 専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の任務の遂行に必要なその他の措置をとること。

<u>a</u>

らの租税(関税を含む。)は、支払われなければならない。除又は同様の特権を有しない個人又は団体に売却され、又は譲渡される場合には、当該自動車に係るそれ2 1に規定する自動車が、その後モーリタニア・イスラム共和国内において、租税(関税を含む。)の免

- (c) prendre en charge les dépenses des Experts et des Volontaires Seniors relatives:
- (i) au transport quotidien entre leur domicile et leur lieu de travail;
- (ii) aux voyages officiels à l'intérieur de la République Islamique de Mauritanie; et
- (iii) aux frais de correspondances officielles;
- (d) accorder aux Experts, aux Volontaires Seniors et à leur famille les facilités pour l'acquisition d'un logement adéquat; et
- (e) accorder aux Experts, aux Volontaires Seniors, aux membres des Missions et à leur famille les facilités pour recevoir les soins médicaux.
- (3) (a) autoriser les Experts, les Volontaires Seniors, les membres des Missions et leur famille à entrer en République Islamique de Mauritanie, à en sortir et à y séjourner, pour la durée de leur mission, leur accorder les facilités relatives aux procédures nécessaires pour l'inscription sur le registre des étrangers, et les exonérer des frais consulaires;
- (b) délivrer les cartes d'identité en faveur des Experts, des Volontaires Seniors et des membres des Missions, afin d'assurer la coopération nécessaire de la part de toutes les organisations gouvernementales pour l'exercice de leurs fonctions;
- (c) accorder aux Experts, aux Volontaires Seniors et à leur famille les facilités pour l'obtention du permis de conduire; et

prendre d'autres mesures nécessaires à l'exercice de la mission des Experts, des Volontaires

Seniors et des Missions

2. Les véhicules mentionnés au paragraphe 1. devront être soumis au paiement des taxes y compris les droits de douane, s'ils sont par la suite vendus ou transférés, en République Islamique de Mauritanie, aux particuliers ou organisations non assujettis à l'exonération desdites taxes ou aux priviléges similaires.

際機関の専門家、シニア海外ボランティア、調査団の構成員及びそれらの家族に与えられているものより の家族に対し、モーリタニア・イスラム共和国において同様の任務を遂行しているいかなる第三国又は国 も不利でない特権、免除及び便宜を与える。 モーリタニア・イスラム共和国政府は、専門家、シニア海外ボランティア、調査団の構成員及びそれら

外ボランティア又は調査団の構成員の重大な過失又は故意から生じたことについて両政府が合意する場合 は、この限りでない。 ティア及び調査団の構成員に対する請求について責任を負う。ただし、そのような請求が専門家、シニア海 行に起因し、その任務の遂行中に発生し、又はその任務の遂行に関連する当該専門家、シニア海外ボラン モーリタニア・イスラム共和国政府は、専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の構成員の任務の遂

 $\frac{1}{(1)}$ び資材は、陸揚港において保険料及び運賃込みの条件でモーリタニア・イスラム共和国政府の権限のあ 含む。)及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件を免除する。これらの設備、機械及 る当局に引き渡された時にモーリタニア・イスラム共和国政府の財産となる。 ニア・イスラム共和国政府は、それらの設備、機械及び資材の輸入に関し、領事手数料、租税 JICAがモーリタニア・イスラム共和国政府に設備、機械及び資材を供与する場合には、モーリタ (関税を

(2) 及び課徴金を免除する。 ニア・イスラム共和国政府は、 JICAがモーリタニア・イスラム共和国政府に設備、機械及び資材を供与する場合には、モーリタ それらの設備、機械及び資材の現地購入に関し、付加価値税を含む租税

> membres des missions ainsi qu'aux familles de tout autre ceux accordés aux experts, aux volontaires seniors, aux Mauritanie accordera aux Experts, aux Volontaires Seniors, aux membres des Missions et à leur famille les privilèges, pays tiers ou toute autre organisation internationale accomplissant une mission similaire en République Islamique les exonérations et les avantages tout aussi favorables que Le Gouvernement de la République Islamique de

#### Article VI

Mauritanie s'engagera à assumer toute éventuelle réclamation contre les Experts, les Volontaires Seniors et les membres des Missions qui surviendrait à la suite de, au moment de, ou en rapport avec l'exercice de leurs des Experts, des Volontaires Seniors et des le fait que lesdites réclamations découlent d'une négligence grave ou d'une inconduite délibérée de la part fonctions, sauf si les deux Gouvernements s'accordent sur Le Gouvernement de la République Islamique de

#### Article VII

consulaires, les taxes (y compris les droits de douane) et les charges fiscales, ainsi que les formalités requises pour obtenir des licences d'importation et des certificats de couverture à change, concernant les importations desdits équipements, machines et matériaux. Les équipements, les machines et les matériaux susmentionnés deviendront la propriété du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie dès qu'ils auront été remis, C.A.F., aux autorités compétentes du Gouvernement de la République 1. (1) Au cas où la JICA fournirait au Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie des équipements, des machines et des matériaux, le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie s'engagera à exonérer les frais Islamique de Mauritanie au port de débarquement.

compris la taxe sur la valeur ajoutée) et machines et des matériaux, le Gouvernement de équipements, machines et matériaux. fiscales, concernant les achats sur place desdits Islamique de Mauritanie s'engagera à exonérer la République Islamique de Mauritanie des équipements, Au cas où la JICA fournirait au Gouvernement de les charges les taxes la République

- 二条に規定する取決めに定める目的のために使用される。(1)及び②に規定する設備、機械及び資材は、両政府の権限のある当局間の別途の合意がない限り、第
- (4) (1)及び②に規定する設備、機械及び資材のモーリタニア・イスラム共和国政府が負担す用並びにそれらの交換、維持及び修理のための費用は、モーリタニア・イスラム共和国内における輸送のための費
- びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件を免除する。し、①に規定する設備、機械及び資材の輸入に関し、領事手数料、租税(関税を含む。)及び課徴金並2、1のに規定する設備、機械及び資材の輸入に関し、領事手数料、租税(関税を含む。)及び課徴金並2の構成員に対2、モーリタニア・イスラム共和国政府は、専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の構成員に対
- 3)モーリタニア・イスラム共和国政府は、専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の構成員に対

#### 第八条

調査団の構成員と緊密に連絡を保つものとする。モーリタニア・イスラム共和国政府は、その指定する機関を通じ、専門家、シニア海外ボランティア及び

- mentionnés aux sous-paragraphes (1) et (2) devront être utilisés pour les objectifs évoqués dans les arrangements mentionnés à l'Article II, sauf au cas où un accord contraire aurait été conclu entre les autorités compétentes des deux Gouvernements.

  (4) Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie prendra en charge les dépenses relatives au transport, en République Islamique de Mauritanie, des équipements, des machines et des matériaux mentionnés aux sous-paragraphes (1) et (2), ainsi que les dépenses liées à
- leur remplacement, leur entretien et leur réparation.

  2. (1) Les équipements, les machines et les matériaux préparés par la JICA et nécessaires à l'exercice des fonctions des Experts, des Volontaires Seniors et des membres des Missions devront rester la propriété de la JICA, sauf au cas où un accord contraire aurait été concluentre les autorités compétentes des deux Gouvernements.
- (2) Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie s'engagera à exonérer les Experts, les Volontaires Seniors et les membres des Missions des frais consulaires, des taxes (y compris les droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que des formalités requises pour obtenir des licences d'importation et des certificats de couverture à change, concernant les importations des équipements, machines et matériaux mentionnés au sousparagraphe (1).
- (3) Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie s'engagera à exonérer les Experts, les Volontaires Seniors et les membres des Missions des taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et des charges fiscales, concernant les achats sur place des équipements, machines et matériaux mentionnés au sous-paragraphe (1).

#### Article VIII

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie s'engagera à rester en contact étroit avec les Experts, les Volontaires Seniors et les membres des Missions, par le biais des organisations qu'il aura luimême désignées.

1 和国において遂行する駐在員及び職員(以下、それぞれ「駐在員」及び「職員」という。)を受け入れ てこの協定に基づく技術協力計画に関連してJICAにより与えられる任務をモーリタニア・イスラム共 海外事務所(以下「事務所」という。)を開設し、及び維持することを認め、また、日本国から派遣され モーリタニア・イスラム共和国政府は、JICAがモーリタニア・イスラム共和国においてJICAの

モーリタニア・イスラム共和国政府は、次の措置をとる

与及び手当に関連して課される所得税を含む租税及び<br />
課徴金を免除すること 駐在員、職員及びそれらの家族に対し、国外から送金される給与及び手当に対して又はこれらの給

(b) 及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件を免除すること。 駐在員、職員及びそれらの家族に対し、次のものの輸入に関し、領事手数料、 租税(関税を含む。)

#### (i) 携帯荷物

(ii) 身回品、家財及び消費財

(iii) 員の家族につき一台及び職員の家族につき一台の自動車 モーリタニア・イスラム共和国に派遣される駐在員一名につき一台、職員一名につき一台、駐在

(c) につき一台、駐在員の家族につき一台及び職員の家族につき一台の自動車に対して課される付加価値 税を含む租税及び課徴金を免除すること モーリタニア・イスラム共和国に自動車を輸入しない駐在員、職員及びそれらの家族に対し、 職員及びそれらの家族が自動車を現地購入する場合には、駐在員一名につき一台、職員一名 当該

#### Article IX

résident et son personnel devant être envoyés du Japon (ciaprès respectivement dénommés le «Représentant» et son «Personnel»), chargés d'exécuter, en République Islamique de Mauritanie, la mission leur devant être confiée par la cadre du présent Accord. 1. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie permettra à la JICA d'ouvrir et de maintenir un bureau de la JICA en République Islamique de Mauritanie (ci-après dénommé le «Bureau») et acceptera un représentant JICA, quant aux programmes de coopération technique dans le

Mauritanie s'engagera à: Le Gouvernement de la République Islamique de

- 1) leur famille des taxes (y compris les impôts sur le revenu) et des charges fiscales, imposables sur ou en relation avec les salaires et toute (a) autre allocation qui seront envoyés de exonérer le Représentant, son Personnel et
- **d** exonérer le Représentant, son Personnel et leur famille des frais consulaires, des taxes (y couverture à change, concernant les importations: des licences d'importation et des certificats de compris les droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que des formalités requises pour
- (i des bagages;
- (ii) des effets personnels, des appareils ménagers et des biens de consommation; et
- (iii) véhicule par membre du Personnel, d'un véhicule par famille du Représentant et d'un véhicule par famille de membre du Personnel, appelés à séjourner en République Islamique de Mauritanie; d'un véhicule par Représentant, d'un
- (c) famille des taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et des charges fiscales, concernant les achats sur place d'un véhicule Représentant, d'un véhicule par membre du n'importeraient pas de véhicules en membre du Personnel, au cas où ils Personnel, d'un véhicule par famille du Représentant et d'un véhicule par famille de exonérer le Représentant, son Personnel et leur Islamique de Mauritanie; République

### モーリタニアとの技術協力協定

- ・財在員、職員及びそれらの家族に対し、心回及び心に規定する自動車の登録料を免除すること。
- びに領事手数料を免除すること。 国から出国し、及び同国に滞在することを許可し、外国人登録要件に係る手続に関し便宜を与え、並国から出国し、及び同国に滞在することを許可し、外国人登録要件に係る手続に関し便宜を与え、同 駐在員、職員及びそれらの家族に対し、その任期中、モーリタニア・イスラム共和国に入国し、同
- 送迎するために空港及び海港に出入国手続地点を越えて入るための特別通行証を発給すること。(1) 駐在員及び職員に対し、身分証明書並びに専門家、シニア海外ボランティア及び調査団の構成員を

(f)

- (図 駐在員、職員及びそれらの家族に対し、自動車運転免許証の取得のための便宜を与えること。
- ・ 駐在員及び職員の任務の遂行に必要なその他の措置をとること。
- 税(関税を含む。)及び課徴金並びに輸入許可証及び為替証明書の取得の要件を免除すること。(2)の「事務所に対し、事務所の活動に必要な設備、機械、自動車及び資材の輸入に関し、領事手数料、租
- 価値税を含む租税及び課徴金を免除すること。 
  ・ 事務所に対し、事務所の任務の遂行に必要な設備、機械、自動車及び資材の現地購入に関し、付加
- (c) 事務所に対し、(a)及び(b)に規定する自動車の登録料を免除すること。

#### 一六六

- (d) exonérer le Représentant, son Personnel et leur famille des droits d'enregistrement des véhicules mentionnés aux alinéas (b) (iii) et (c) cidessus;
- autoriser le Représentant, son Personnel et leur famille à entrer en République Islamique de Mauritanie, à en sortir et à y séjourner, pour la durée de leur mission, leur accorder les facilités relatives aux procédures nécessaires pour l'inscription sur le registre des étrangers, et les exonérer des frais consulaires;

(e)

- délivrer en faveur du Représentant et de son Personnel les cartes d'identité et des cartes spéciales d'accès au-delà des points de contrôle de police de l'aéroport et du port, cartes qui leur permettent d'accompagner les Experts, les volontaires Seniors et les membres des Missions au moment de leur départ et de leur arrivée;
- (g) accorder au Représentant, à son Personnel et à leur famille les facilités pour l'obtention du permis de conduire; et
- (h) prendre d'autres mesures nécessaires à l'exercice de la mission du Représentant et de son Personnel.
- (2) (a) exonérer le Bureau des frais consulaires, des taxes (y compris les droits de douane) et des charges fiscales, ainsi que des formalités requises pour obtenir des licences d'importation et des certificats de couverture à change, concernant les importations des équipements, machines, véhicules et matériaux nécessaires aux activités du Bureau;
- (b) exonérer le Bureau des taxes (y compris la taxe sur la valeur ajoutée) et des charges fiscales, concernant les achats sur place des équipements, des machines, des véhicules et des matériaux nécessaires au fonctionnement du Bureau;
- (c) exonérer le Bureau des droits d'enregistrement des véhicules mentionnés aux alinéas (a) et (b) ci-dessus; et

議

協

ランティア、調査団の構成員、駐在員、職員及びそれらの家族の安全を確保するために必要な措置をとる。 モーリタニア・イスラム共和国政府は、モーリタニア・イスラム共和国に滞在する専門家、シニア海外ボ

びそれらの家族並びに事務所に与えられているものよりも不利でない特権、免除及び便宜を与える。 ニア・イスラム共和国において同様の任務を遂行しているいかなる第三国又は国際機関の駐在員、職員及

モーリタニア・イスラム共和国政府は、駐在員、職員及びそれらの家族並びに事務所に対し、モーリタ

第十一条

両政府は、この協定から又はそれに関連して生ずることのあるいかなる事項についても相互に協議する。

1 械及び資材にも適用される。 海外ボランティア、調査団の構成員、駐在員、職員及びそれらの家族並びに当該計画に関連する設備、機 計画にも適用され、また、当該計画に関連するモーリタニア・イスラム共和国に滞在中の専門家、シニア この協定の規定は、この協定が効力を生じた後、この協定が効力を生ずる前に開始した個別の技術協力

- (d) exonérer le Bureau des taxes (y compris les impôts sur le revenu) et des charges fiscales, imposables sur ou en relation avec les sommes qui seront envoyées de l'étranger pour les dépenses du Bureau.
- République Islamique de Mauritanie, aux particuliers ou organisations non assujettis à l'exonération desdites taxes ou aux priviléges similaires. 3. Les véhicules mentionnés au paragraphe 2. devront être soumis au paiement des taxes y compris les droits de douane, s'ils sont par la suite vendus ou transférés, en

3

(d)

る所得税を含む租税及び課徴金を免除すること。

事務所に対し、事務所の経費であって国外から送金されるものに対して又はこれに関連して課され

らの租税(関税を含む。)は、支払われなければならない。

除又は同様の特権を有しない個人又は団体に売却され、又は譲渡される場合には、当該自動車に係るそれ

2に規定する自動車が、その後モーリタニア・イスラム共和国内において、租税(関税を含む。)の免

similaire en République Islamique de Mauritanie. aux représentants, aux équipes et à leur famille ainsi qu'aux bureaux de tout autre pays tiers ou toute autre organisation internationale accomplissant une mission 4. Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie accordera au Représentant, à son Personnel, à leur famille et au Bureau les privilèges, les exonérations et les avantages tout aussi favorables que ceux accordés

Article X

sécurité des Experts, des Volontaires Seniors, des membres des Missions, du Représentant, de son Personnel et de leur famille, séjournant en République Islamique de Mauritanie. Mauritanie prendra les mesures nécessaires pour garantir la Le Gouvernement de la République Islamique de

Article XI

Les deux Gouvernements se consulteront à propos de n'importe quel problème qui pourrait surgir du présent Accord ou y être lié.

Article XII

1. Les dispositions du présent Accord devraient également s'appliquer, après son entrée en vigueur, aux programmes particuliers de coopération technique qui ont commencé préalablement à l'entrée en vigueur du présent Accord, aux Experts, aux Volontaires Seniors, aux membres des Missions, au Représentant, au Personnel et à leur famille, qui séjournent en République Islamique de Mauritanie, ainsi gu'aux équipements, machines et matériaux relatifs auxdits Les dispositions du présent Accord devraient également

末

文

2 団の構成員、駐在員、職員及びそれらの家族に対して与えられる特権、免除及び便宜に影響を与えるもの 任務を遂行するためにモーリタニア・イスラム共和国に滞在中の専門家、シニア海外ボランティア、調査 の技術協力計画が完了する日までの間当該計画に影響を与えるものではなく、また、当該計画に関連する ではない。 この協定の終了は、両政府間の相互の同意により別段の決定が行われる場合を除くほか、実施中の個別

#### 第十三条

1 この協定は、署名の日に効力を生ずる。

2 の予告をもって協定を終了させる意思を書面により通告しない限り、毎年自動的に一年ずつ更新される。 この協定は、 一年間効力を有するものとし、いずれか一方の政府が他方の政府に対し少なくとも六箇月

以上の証拠として、下名は、正当に委任を受けてこの協定に署名した。

二千七年十二月十八日にヌアクショットで、ひとしく正文である日本語及びフランス語により本書二通を

日本国政府のために

モーリタニア・イスラム共和国政府のために

アブデラーマン・ウルド・アマ・ヴェザズ

2. La cessation du présent Accord ne devrait ni modifier les programmes particuliers de coopération technique en cours jusqu'à leur terme, à moins qu'il en soit autrement décidé d'un commun accord entre les deux Gouvernements, ni avoir d'effet sur les privilèges, les exonérations et les avantages accordés aux Experts, aux Volontaires Seniors, aux membres des Missions, au Représentant, au Personnel ainsi qu'à leur famille, qui séjournent en République Islamique de Mauritanie pour l'exercice de leur mission dans le cadre desdits programmes.

#### Article XIII

signature. Le présent Accord entrera en vigueur à la date de sa

six (6) mois minimum. l'autre Gouvernement ne le dénonce par un préavis écrit de Le présent Accord sera valable pour une période d'un (1) an. Il sera automatiquement renouvelable chaque année pour une autre période d'un (1) an, à moins que l'un ou

En foi de quoi, le présent Accord a été signé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait en doubles exemplaires en japonais et en français, toutes les deux versions étant également authentiques à Nouakchott, le 18 décembre 2007.

Pour le Gouvernement du Japon:

Pour le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie:

(Signé) Takashi Saito

Abderrahmane Ould Hamma Vezzaz Signé)

ある。 享受する特権の範囲等の規定及び技術協力のための関連資機材の持込み手続の改善等を定めるもので享受する特権の範囲等の規定及び技術協力を行う際の日本人専門家等のモーリタニアにおける地位、この協定は、モーリタニアに対し技術協力を行う際の日本人専門家等のモーリタニアにおける地位、